

Nancy, 27 Avril 1902.

Mon cher ami,

Voici de vos deux dernières  
lettres qui me renseignent si  
complètement sur les résultats  
de vos conférences relatives au  
Lohn civil allemand. Je vais mettre  
soigneusement par écrit, comme  
définitivement acquies, les  
traductions que vous me donnez,  
en attendant la suite. Et dès  
mes premiers moments de loisir,  
je relivrai les expressions  
techniques spéciales à ma portée,  
et vous communiquerai la traduction  
que j'en puis proposer. Je n'ai

qu'en que cette façon de vous rendre  
sérieusement servie, ne me contentant  
pas ex. situation d'avoir une  
opinion fondée sur le sens précis des  
mots qui se réfèrent aux autres parties.

Je ne pourrai rien tirer de  
l'ingénieur que j'étais allé voir  
l'autre jour; car j'y m'étais bien  
présenté à lui comme venant  
de la part de La Société d'étude  
legislative et il n'a déclaré nettement  
ne pas connaître la question. La  
même impression ne est restée d'un  
démarche que j'ai faite hier sans  
le même but, auprès d'un autre  
ingénieur du même corps. Les  
mexicains sont des modestes et des  
timides, qui ne parlent pas volontiers  
de ce qu'ils ne connaissent pas bien,  
et consentent encore moins à écrire  
quelques lignes, qu'ils ne pourraient avoir

la précision, à laquelle ils ont habitués  
leurs étudiants. Chacun d'eux m'a déclaré  
n'avoir pas d'avis personnel sur la  
question, pas même un sentiment ou une  
impression en faveur de quelque-une des  
solutions proposées. Je faut dire qu'ils  
ne sont ingénieurs que de Soerthe-et-  
Bouille et qu'ils ne connaissent que  
ce département, à les cours d'eau  
non navigables ou flottables, susceptibles  
de donner une force hydraulique appréciable,  
sont fort peu importants et dans  
d'ailleurs, le lundi 5 Mai, aller,  
chez celui que j'y voyais hier, pour être  
mis au courant, par ses indications,  
des usines actuellement existantes,  
ayant une autorisation de prise d'eau  
sur les petites rivières. Je serais, à la  
suite d'un entretien, quelle est  
exactement la situation de fait et  
si elle mérite considération; mais tout

ce qui n'a été dit fait présenter une  
solution négative.

Tout ce qui est de la fin de  
mon article sur la question n: 4 je  
préfèrerais que Rousseau m'envoyât la  
dernière épreuve après m'ôter en pages  
tout ce que je pourrais donner un bon à titre  
diffinitif: car, si je ne fais pas moi-même  
les renvois aux pages, j'en suis assuré  
d'avoir des erreurs. J'en suis compris  
d'après une lettre de vous, que Rousseau  
venait me lire l'épreuve corrigée par  
la même en pages; naturellement pourquoi  
se montait-il fier? Sa dernière correction  
me fut de suite: il peut compter sur  
ma diligence: et je tiens à tout voir moi-même.

Dans la liste de mots traduits,  
de ma part, qui figure sur votre nomenclature  
reçue ce matin, j'en proposerais que  
les modifications suivantes:

Erigbrachis Gut = étapote - au lieu de Bien d'appot

Eracantgat = Biens communs - au moins

puellatimac au lieu de: Biens de communs

En surplus, je mets en outre en  
mesure de vos envois, dans quelque  
dix jours, et avant votre réunion du  
9 Mai, une liste à peu près complète  
pour ce qui me concerne.

Avec amour et toutes mes amitiés

F. Geny

7  
111



Monsieur R. Lallemand,  
Professeur à la Faculté de droit,  
14 rue Saint-Guillaume,  
Paris

